

Campagne présidentielle Benoît Hamon 2017

Bilan du conseil citoyen

1. Description du process

Pendant 2 semaines, du 22 février 2017 au 7 mars 2017, Benoît Hamon lance une plateforme de propositions citoyennes pour les présidentielles de 2017. Des électeurs volontaires déposent des propositions pour intégrer son programme portant sur 8 thèmes.

La plateforme du conseil citoyen s'appuie sur une solution web de la société Cap Collectif (cap-collectif.fr). Elle est encore accessible [ici](#).

Le process est composé de 4 grandes étapes :



1. Lors de la phase de consultation, via le site Internet, chaque participant peut réaliser différents types de contributions :

- **Proposition** – ouverte à tous les participants.
- **Vote** – la possibilité d'exprimer sa voix « d'accord », « mitigé », « pas d'accord ».
- **Argument** – un commentaire « pour » ou « contre » relatif à une proposition. Ces arguments peuvent ensuite être eux-mêmes « likés » (votes « D'accord »).
- **Source** – un lien vers une source documentaire externe.

La phase de consultation permet dépôt des propositions, débat et votes en parallèle.

Les contributions relatives à une proposition sont visibles sous forme condensée :



Tiphaine D • 22 févr. 2017

Changer la manière d'apprendre les langues étrangères

250 votes • 42 arguments • 0 source



- Total votes d'accord/mitigé/pas d'accord (les votes portés sur les arguments ne sont pas comptabilisés dans ce résumé).
- Nombre d'arguments (pour et contre confondus)
- Nombre de sources

2. Une fois les contributions closes, le conseil citoyen classe les différentes propositions par catégorie et cohérence.

3-4. Après délibération, certaines propositions ont été incluses dans le document final de propositions programmatiques pour la campagne présidentielle de Benoît Hamon.

2. Analyse

L'éducation est le thème choisi pour cette analyse.

2.1. Une participation importante

Sur les 3 344 participants à ce thème près d'un tiers a déposé une proposition. Les participants ont voté 15 134 fois et fourni 3 666 arguments. Les arguments fournis ont été likés 4 724 fois.

Type de contribution	Total
Votes des propositions	15 134 : - D'accord : 11 846 - Mitigé : 1 221 - Pas d'accord : 2 067
Votes des arguments	4 724
Total votes	19 876
Arguments	3 666
Auteurs de proposition	1 065
Participants (propositions + votes)	3 344
Sources	117

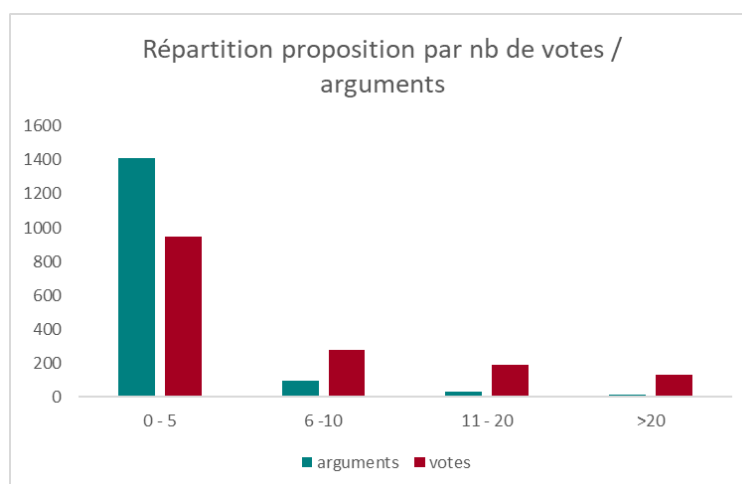
2.2. Une distribution peu homogène

L'activité des participants s'est concentrée sur une poignée de propositions : les 10 premières, soit 0,6 % des propositions, ont reçu 22,5 % des votes et 19,6 % d'arguments.

A noter que les 2 propositions de Benoît Hamon, en tête du classement, ont bénéficié d'un traitement privilégié : postées avec un jour d'avance sur l'ouverture du site, elles ont aussi été épinglées en tête de liste des propositions. Elles ont recueilli à elles seules 10 % des votes et 11,5% d'arguments.

Par opposition, la majorité des contributions reste noyée dans la masse et suscite peu d'intérêt :

- 91 % des propositions ont reçu moins de 5 commentaires et 41 % en ont aucune.
- 61 % des propositions ont moins de 5 votes et 13 % en ont aucun.
- Seulement 1% des propositions ont plus de 20 votes.



2.3. Un débat à valeur ajoutée mitigée

On constate que les interactions entre participants sont trop limitées afin de permettre un débat.

- Le nombre moyen de votes est de 9,8 / proposition.
- La moyenne des arguments est de 2,4 / proposition.
- Le nombre de likes d'argument est en moyenne de 3 / proposition.

Même pour les propositions ayant suscité le plus de réactions, les contributions sont peu impactantes : aucune synthèse des arguments n'est réalisée ni par l'auteur, ni par le conseil des membres lors de la mise en cohérence. Les propositions n'évoluent jamais dans le processus suite aux commentaires apportés.

En termes d'élaboration de proposition, le processus est donc inefficace : aucune transformation n'est réalisée entre les éléments d'entrée et les éléments de sortie. L'activité d'argumentation et de votes se révèle inutile.

2.4. Engagement à court terme

Les contributions sont concentrées sur une période très courte. C'est le jour de l'ouverture du site que l'activité est la plus forte : 71% des arguments sont développés et 74% des votes sont exprimées en une seule journée. La participation chute fortement dès le deuxième jour : 80 % d'arguments et de votes en moins, baisse des propositions de 50 %.



Ce calendrier traduit une participation « one shot ». L'avantage va au premier arrivé : à quelques exceptions près, les propositions les plus votées sont publiées le jour de l'ouverture de la plateforme.

Ainsi on ne peut vraiment se fier aux votes pour juger de l'intérêt d'une proposition dans ce processus. Une proposition postée avec un décalage dans le temps va manquer de visibilité.

2.5. Mécanisme de dépôt de propositions peu efficace

L'analyse des sujets abordés montre que derrière pléthore d'idées, les propositions se recoupent, se complètent ou sont simplement redondantes. A titre d'exemple :

- 11 propositions portent sur les méthodes pédagogiques type Montessori ;
- 11 concernent la valorisation des salaires des enseignants ;
- 9 portent sur la professionnalisation des AVS ;
- 22 sur les devoirs après la classe ;
- et 44 sur le renforcement de l'apprentissage des langues étrangères et régionales !

A la décharge des participants, aucun moyen ne permet de savoir si un sujet a déjà été abordé. Il est même difficile de s'y retrouver... La remarque ci-dessous émane d'un participant alors qu'il n'y a encore que 120 propositions. Pour visualiser le titre des 1507 propositions, il faut parcourir 55 pages.



Jordan • 22 février 2017 à 11:00
[idée pour le site] Recherche par mots-clés
13 votes • 4 arguments • 0 source

[idée pour le site] Recherche par mots-clés
Rien à voir avec l'éducation, mais pour éviter les propositions doublons il pourrait être intéressant de proposer une recherche par mots clé, il y a déjà plus de 120 proposition et il est déjà compliqué de tout lire avant de poster !

Partager

Signaler

2.6. Le travail du conseil citoyen

Le conseil citoyen a classé les propositions dans une arborescence à 3 niveaux. 124 propositions ont été jugées hors sujet et 13 comme contraires au projet de Benoît Hamon.

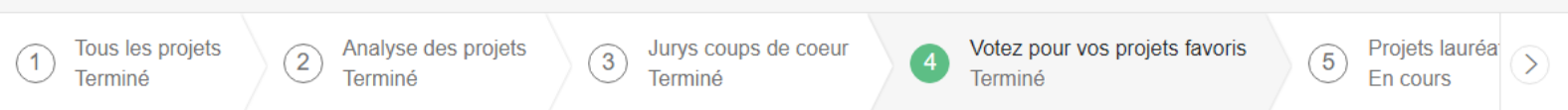
Dans ce classement, les propositions sont un matériau brut où le travail collectif d'argumentaire n'est pas représenté. Il n'y a pas de consolidation qualitative ni quantitative qui prendrait en compte l'ensemble des contributions. La méthodologie pour retenir des propositions en tant qu'éléments de programme n'est pas détaillée. Quels critères ont été utilisés pour retenir telle ou telle proposition ? En l'occurrence, aucune proposition sur l'éducation issue de cette consultation n'est incluse dans le document de synthèse du conseil citoyen. Si l'objectif de la consultation était de produire des propositions programmatiques, il n'est pas atteint, mais il génère un vrai risque de décevoir les participants.

3. Autres exemples

Les outils de Cap Collectif ont aussi été utilisés pour d'autres initiatives de démocratie participative.

3.1. Le Plan Climat

Le Plan Climat est un projet collaboratif lancé par Nicolas Hulot sur www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr. Le processus diffère complètement.



Le dépôt de projets était ouvert aux citoyens mais à travers un statut de personne morale de droit public ou de droit privé comme une association, une start-up ou une école. Les projets devaient suivre un cahier de charges et proposer un plan d'actions détaillé ainsi qu'un plan de financement. Ils étaient étayés et définitifs (pas ouverts au débat). Après l'étape d'analyse de leur éligibilité, un jury a sélectionné des initiatives « coup de cœur » afin « d'éclairer les votants ». Les projets ont ensuite été ouverts aux votes du public pour déterminer les lauréats.

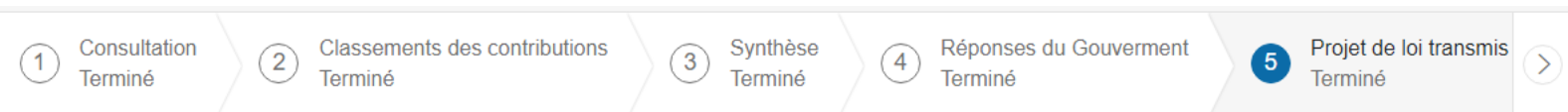
3.2. Projet de loi pour une République numérique

Une autre utilisation à très grande échelle a été la consultation sur le [projet de loi pour une République numérique](#) menée en 2015.

Sous un format plus proche de la plateforme mise en place pour Benoît Hamon, les articles de loi, structurés en titre/chapitre/section, ont été postés séparément par l'utilisateur « Gouvernement ». Les participants étaient invités à :

- commenter (arguments pour ou contre) ;
- donner son avis (votes pour, contre, mitigé) ;
- modifier un article en proposant un amendement ;
- faire une nouvelle proposition (article) ;
- voter sur les propositions des participants.

Le traitement qualitatif des contributions a suivi les étapes suivantes :



Le classement et la synthèse ont été réalisés par **un cabinet de consulting externe**. Leur méthodologie est détaillée ici. Comme il s’y était engagé, le gouvernement a répondu aux propositions d’amendement et de nouveaux articles les plus soutenus en expliquant les arbitrages. Le texte de loi définitif a été communiqué aux participants en mode « suivi des modifications » pour visualiser les apports de la consultation. Cap Collectif a jugé la consultation impactante car 5 nouveaux articles ont été ajoutés au texte de loi initial (qui en comptait 30) et 90 modifications d’articles ont été effectuées.

Il est à noter que les propositions les plus soutenues ou celles retenues dans la version finale du texte de loi émanent **aussi bien de personnes physiques que morales** (ex : la Quadrature du Net.)

4. Recommandations pour l’Agora Génération-s

Quelques recommandations issues de l’expérience de démocratie participative de Benoît Hamon et de sa comparaison avec d’autres variantes.

4.1. Définir l’objectif de l’Agora

Afin de construire une Agora pertinente, il est indispensable de définir ses objectifs :

- voter des projets déjà élaborés ?
- coconstruire des propositions en cherchant à élargir l’éventail de solutions à une problématique donnée ?
- mener une consultation autour d’un projet déjà construit afin de l’étayer et obtenir l’adhésion ?

Le process et les réponses techniques adaptées vont varier en fonction des buts à atteindre.

4.2. Une approche plus qualitative

Toutes les expériences étudiées reposent sur le même principe de départ – **la production d’une importante masse de données** de propositions, d’arguments ou de commentaires. Cette production est horizontale, plus ou moins structurée. Ainsi la valeur ajoutée du process réside dans la synthèse qualitative et donc les capacités en termes humains, méthodologiques et technologiques de l’équipe qui l’effectue. Avec les moyens financiers et humains du mouvement, il paraît plus judicieux de répartir le travail de synthèse entre les différents acteurs du process et de travailler de manière plus qualitative que quantitative. Par exemple :

4.2.1. Dépôt des propositions

Se doter de moyens de **qualifier une proposition dès son dépôt** :

- proposer un cahier des charges / un guide pour aider à la rédaction ;

- fournir un outil de recherche utilisant des mots clé ou une taxonomie de #tags afin de vérifier si la proposition à déposer existe déjà où trouver des sujets auxquels on souhaite contribuer ;
- créer une équipe de modérateurs accompagnant le processus de dépôt des propositions, clôturant les propositions contraires au projet de Génération-s, traitant les propositions hors sujet, aidant au regroupement des propositions en double ou très proches, faisant évoluer la taxonomie. Ceci permettra d'éviter une dispersion des efforts des participants.

4.2.2.Co-construction

Permettre au porteur d'une proposition de la faire évoluer par itérations en intégrant les apports successifs d'autres contributeurs - possibilité de répondre aux commentaires, de consolider les arguments qui lui sont adressés et afficher les apports en mode suivi de modifications ou archivage de versions successives (ex : Wikipedia).

4.2.3.Variété de participants

Différents profils de contributeurs rendent les propositions et les débats plus riches (personnes physiques et/ou personnes morales).

4.3. Votes

Pour rendre les votes plus pertinents :

- ouvrir au vote une fois que l'auteur a finalisé sa proposition et intégré les remarques jugées pertinentes ;
- trouver un moyen de donner une visibilité équivalente à toutes les nouvelles propositions : à chaque chargement de page classer les propositions de manière aléatoire ;
- prendre en compte l'aspect viral des votes, par exemple supprimer la possibilité de classer les propositions par nombre de votes ou d'arguments.

4.4. Impliquer les participants à long terme

Pour s'assurer une implication continue dans le process de l'Agora :

- créer un cycle de vie des propositions avec plusieurs phases distinctes demandant la participation des membres – dépôt de propositions, débat, vote Agora
- appliquer le cycle de vie soit à chaque proposition ou bien à l'ensemble de la plateforme sur des thèmes choisis en fonction des priorités du mouvement.

4.5. Retenir une proposition

Afin de garantir une transparence au processus, il faut déterminer en avance les critères les plus objectifs possibles de sélection de propositions dans le projet de Génération-s.

Un retour sur les propositions soutenues mais non retenues serait appréciable.